

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [1]

Artikel: Nouvelles de l'ASF : à propos d'un service national féminin

Autor: Weid, Bernadette von der

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Nouvelles de l'ASF

A propos d'un service national féminin

L'Alliance de Sociétés féminines suisses a courageusement traité ce sujet au cours de sa dernière réunion de présidentes à Zürich, le 4 décembre dernier sous l'égide de Mme E. Vogelbacher. Il était en effet logique que l'Alliance consulte ses membres, puisque le projet de révision de notre constitution fédérale inclut les femmes dans la défense générale. (Combien de femmes savent-elles qu'en cas de guerre, elles sont mobilisables d'office ?)

Un serpent de mer

Cette question d'un service féminin a été soulevée depuis plusieurs générations puisque le conseil national l'a déjà refusé en 1909. De nouveaux sondages ont été effectués à la fin de la dernière guerre, puis en 1971 au moment où le vote des femmes avait enfin été acquis ; aujourd'hui c'est l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes qui repose la question et c'est pourquoi l'Alliance a envoyé à ses sociétés membres un questionnaire détaillé pour connaître l'opinion des femmes de Suisse.

Le questionnaire

Il a été envoyé aux sociétés membres et aux centres de liaison cantonaux pour tenter un sondage d'opinions dans les milieux les plus variés possibles ; il n'a rien à voir avec une enquête commencée par le Département politique sur la « position de la femme dans la défense générale ».

40 % des questionnaires furent renvoyés à l'Alliance, avec une majorité très grande de NON à la première question : « Pensez-vous que les femmes de Suisse seraient prêtes à faire front en cas de catastrophe ? », car les associations pensent qu'elles sont bien trop peu préparées.

Une « formation réelle »

C'est ainsi que Mme Lieberherr, conseillère nationale, a défini en 1977 ce service féminin. Il est certain que nous aurions tout avantage à formuler *notre* idée d'un service, avant que le Conseil fédéral nous offre *sa* conception, puisqu'il peut (art. 202 de l'organisation militaire) nous mobiliser en cas de nécessité. Cette formation ne ferait pas exclusivement partie de la défense générale,

rale, mais une préparation aux catastrophes. L'ennemi n'est pas seulement dans des chars d'assaut ou bombardements, mais dans une technique qui dépasse l'humanité : explosions ou écoulements de mazout, rayonnements mortels, inondations...

La question des priorités

Elles représentaient les réponses intéressantes, expliquant ce que les femmes estiment de leur devoir :

Tout d'abord, **premiers soins et soins aux malades** (là, je me demande pourquoi ne pas suivre dès maintenant les cours de la Protection civile, des Samaritains ou des Croix-Rouges cantonales), puis **subsistance, ravitaillements d'urgence** (toujours l'image de la mère pourvoyeuse) **aide psychique et physique de comportement dans les abris, protection et aide morale en cas d'attaques AC** (c'est-à-dire attaques atomiques ou chimiques, c'est gai !) et enfin **information sur ces armes atomiques ou chimiques, et intégration des femmes dans la défense générale**.

Deux semaines

Ce service national durerait deux semaines, avec des cours de répétition ; on peut imaginer que seules seraient mobilisées les femmes qui ne seraient intégrées ni dans les Croix-Rouges, ni à la Protection civile ou les SCF, ni celles qui seraient enceintes ou mères de petits enfants.

La controverse est ouverte, et d'excellents arguments me paraissent possibles pour et contre cette proposition. Je dirais pour cette idée de service national que la femme participerait ainsi plus à la chose publique et se sentirait plus responsable de la sécurité générale ; la vie politique est impensable sans la participation féminine et une responsabilité commune doit s'étendre à tous les domaines. *Il ne s'agit pas d'un service armé* et une distribution flexible des rôles est à envisager. Contre cette notion, je dirais que la femme suisse est encore loin d'être intégrée dans tous les domaines de la vie publique et que la collaboration à part égale lui est encore refusée dans les affaires de l'Etat ; pourquoi alors ne pas recommander aux femmes une formation dans les organisations existantes ? Les implications sont graves, mais les temps se font menaçants et méritent notre attention réfléchie.

Bvd Weid

Rectification : Mme M.-J. Mercier nous prie de préciser que le compte rendu de la journée d'information « Femme suisse, femme du Tiers monde » publié dans le dernier numéro, n'était pas une nouvelle propre à l'ASF (quoique parue dans ses colonnes), celles-ci n'étant *qu'une* des sept associations organisatrices.

Manifestations

- | | |
|---------------------------|--|
| 26 avril 1980 | Assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses à Berne. |
| 2-3 mai 1980 | Assemblée des déléguées de la Fédération suisse des femmes protestantes à Schloss Wartensee |
| 18-21 mai 1980 | Congrès international des lycéum-clubs à Lausanne |
| 26-30 mai 1980 | Congrès de jubilé de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales à Montreux |
| en mai 1980 | Congrès mondial de l'Union mondiale des femmes rurales à Hambourg |
| 21-25 juillet 1980 | Congrès de la Fédération internationale pour l'économie familiale à Manila |


KYBOURG
 ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
 DE COMMERCE ET DE LANGUES
 GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 28 50 74
 Mme M. KYBOURG, directrice
 Membre de l'Association genevoise des Écoles Privées
 AGEP
 Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION
 trilingue ou quadrilingue
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPH
 trilingue ou quadrilingue
EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE
 trilingue ou quadrilingue
STÉNODACTYLOGRAPH bilingue ou monolingue
EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées
ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
ALLEMAND : 5 niveaux
ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza
ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »
STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

D
I
P
L
O
M
E
S